

Comité de Cohabitation Port-Communauté



Rencontre du 29 novembre 2018, 11h30 à 13h30

Compte-rendu de réunion

PRÉSENTS :	Charles-Éric Bernier	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Michel Caseault	Ville de Lévis
	Martin Claveau	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Olivier Collomb d'Eyramès	Regroupement des organismes de personnes handicapées, région 03
	Martin Genois	Gestev/Club Nautique de la Baie de Beauport
	Mario Gros-Louis	Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsio
	Hamida Hassein Bey	Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec et Chaudière-Appalaches
	Frédéric Lewis	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale
	Charles Marceau	Ville de Québec
	Pascale Moisan	Coopérative du Quartier Petit-Champlain
	Alain Samson	Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
	Raymond Taillefer	Comité des citoyens du Vieux-Québec
	Julie Trépanier	Organisme des bassins versants de la Capitale
	Nicole Trépanier	Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)
ABSENTS :	Yvan Ouellet	Conseil de quartier de Maizerets
INTERVENANTS :	Anick Métivier	Administration portuaire de Québec
ANIMATEUR :	André Delisle	Transfert Environnement et Société
RAPPORTEUR :	Dave Arseneau	Transfert Environnement et Société
	Raphaëlle Poulin-Gagné	Transfert Environnement et Société

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société a été mandaté par l'Administration portuaire de Québec pour assurer l'animation et la facilitation des échanges ainsi que la prise de notes de la rencontre faisant l'objet du présent compte rendu, à titre de tiers indépendant. Ce document n'est pas un verbatim, mais rapporte les principaux éléments des échanges tenus. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Tel qu'indiqué dans le document de statuts, mandat et fonctionnement du comité, certaines informations partagées lors des rencontres sont de nature confidentielle au moment de rédiger les comptes rendus. Les informations confidentielles n'apparaissent pas dans le présent document.

Le compte rendu est validé par les membres du comité avant d'être rendu public, de façon à s'assurer que le document traduise avec justesse la nature des informations présentées et des échanges tenus pendant la rencontre.

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de bienvenue	1
2. Mise à jour sur la composition du Comité	1
3. Approbation de l'ordre du jour.....	1
4. Approbation du compte rendu du 2 octobre 2018.....	1
5. Tour de roue des projets en cours au Port de Québec (sujet principal de la rencontre).....	1
6. Suivis des réunions précédentes	9
7. Mises à jour et rapports d'activités.....	10
8. Divers et prochaines réunions	10
9. Fin de la rencontre.....	10
Annexe 1 – Ordre du jour de la rencontre du 2 octobre 2018.....	11
Annexe 2 – Tableau de bord global des suivis du Comité de Cohabitation Port-Communauté.....	12

1. Mot de bienvenue

M. Anick Métivier, Directeur, Responsabilité citoyenne, remercie les membres pour leur présence.

2. Mise à jour sur la composition du Comité

M. Métivier annonce que M. Yvan Ouellet laisse son poste à titre de représentant du Conseil de quartier de Maizerets. Des démarches seront déployées afin d'identifier une personne pouvant combler le siège vacant.

3. Approbation de l'ordre du jour

M. André Delisle, animateur de la réunion, repasse l'ordre du jour pour adoption.

Les membres partagent les commentaires suivants :

- Ajouter un point au « Divers » pour discuter des consultations réalisées par Transport Canada à propos de la modernisation des ports
- Revoir l'ordre des sujets au point « Tour de roue »
- Ajouter un point au « Divers » à propos du documentaire sur le bassin Louise

Ces ajouts effectués, l'ordre du jour est accepté par les participants. Il figure à l'annexe 1.

4. Approbation du compte rendu du 2 octobre 2018

Le compte rendu du 2 octobre n'ayant pas encore été transmis aux membres, M. Delisle suggère qu'il leur soit transmis par courriel et qu'ensuite, un délai de deux semaines leur soit alloué pour formuler des commentaires ou pour approuver le document.

5. Tour de roue des projets en cours au Port de Québec (sujet principal de la rencontre)

M. Métivier partage des explications au sujet de différents projets en cours sur le territoire du Port de Québec. Voici un résumé de ces explications, ainsi que les échanges avec les membres qui ont suivi.

PASSERELLE CYCLABLE

- La Ville de Québec a tenu une activité portes ouvertes le 6 novembre 2018 afin de présenter le projet de passerelle. Entre 120 et 130 personnes ont participé à l'activité. Le Port de Québec avait également un kiosque afin d'expliquer le PEPC (*Processus environnemental de participation citoyenne*).
- La consultation publique se poursuit jusqu'au 8 décembre 2018. Les gens peuvent formuler des commentaires en ligne, sur le site du PEPC. Ensuite, l'APQ compilera les commentaires reçus et les transmettra à la Ville de Québec. À partir de ce moment, la Ville peut prendre le temps nécessaire pour considérer les commentaires et bonifier son projet.
- Les préoccupations en lien avec la place des Canotiers ont bien été notées, et la Ville de Québec y travaille.
- La Ville de Québec a communiqué qu'elle avait l'objectif de développer ce projet d'ici l'été 2019.

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Nous avons rencontré la Ville pour discuter de l'enjeu de sécurité à la place des Canotiers. Je siège sur un comité provincial qui discute de la cohabitation entre les usagers sur les pistes cyclables. Nous recommandons, entre autres, d'aménager des rétrécissements pour les cyclistes, aux endroits où ils rencontrent des piétons, afin de les forcer à ralentir.</p> <p>Je vais transmettre nos recommandations à l'APQ.</p>	
<p>Je partage les préoccupations par rapport à la place des Canotiers.</p> <p>Même s'il y a une réflexion provinciale en cours sur la cohabitation des usages sur les pistes cyclables, nous avons affaire ici à un cas particulier. Il y a des gens qui vivent dans le secteur, des enfants qui y jouent, et de réels enjeux de sécurité.</p> <p>Ainsi, la sécurité devrait être la priorité, même si cela vient à l'encontre des droits de certains usagers.</p>	<p><i>D'autres membres du Comité partagent leur avis comme quoi la sécurité à la place des Canotiers est un enjeu qui mérite une attention particulière de tous les intervenants impliqués dans le cadre de ce projet.</i></p>
<p>Au lieu de construire une passerelle, pourquoi ne pas plutôt embaucher des agents sur le terrain afin d'assurer la sécurité sur les pistes cyclables?</p>	<p>L'APQ explique que la présence d'agents a déjà été testée ces dernières années, avec la disposition de plusieurs agents sur le terrain.</p> <p>Cela n'était pas suffisant pour assurer la sécurité, en raison du grand nombre d'usagers, et du fait que la collaboration des usagers avec les agents était faible.</p>
<p>Il faut se rappeler qu'une structure avait été démolie à ce même endroit dans les années 90, à la suite d'un important mouvement citoyen pour préserver la façade patrimoniale de Québec. Est-ce que la sécurité prime maintenant sur le patrimoine?</p>	<p>L'APQ explique que la situation actuelle est différente. Il y a aujourd'hui une affluence beaucoup plus importante sur les quais. Plusieurs options ont été étudiées, il n'est pas évident de trouver la solution parfaite.</p>
<p>Il serait intéressant de demander l'avis de l'École supérieure d'aménagement du territoire (ÉSAD), bref, l'avis des experts.</p> <p>En effet, ce projet représente un geste irrémédiable qui affectera la façade patrimoniale; il faut se questionner à savoir si nous devrions favoriser la protection du patrimoine, ou plutôt la modernisation du secteur.</p>	<p>L'APQ répond que pour ce projet-ci, la firme choisie par la Ville de Québec pour l'architecture est ABCP. L'un des objectifs était de minimiser l'impact visuel, en créant une infrastructure qui se fondrait le plus possible dans le paysage. Autrement dit, trouver un compromis entre la protection des usagers du secteur et la protection du patrimoine.</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Il s'agit d'un projet de la Ville de Québec sur le territoire de l'APQ. Qui a juridiction exactement?</p> <p>Par exemple, est-ce que la Ville de Québec peut donner des contraventions aux cyclistes qui circulent dans ce secteur?</p>	<p>L'APQ répond que, malgré le fait que le secteur est sous juridiction fédérale, les policiers de la Ville de Québec peuvent intervenir au besoin. L'APQ, les pompiers, les ambulanciers et les policiers travaillent toujours en collaboration.</p> <p>Toutefois, dans ce cas-ci, l'intervention policière est complexe; le temps qu'un policier arrive sur place, les cyclistes auront déjà quitté.</p>
<p>La Ville de Québec met parfois des policiers lors de l'installation d'une nouvelle infrastructure.</p> <p>Les gens accordent plus de sérieux aux policiers qu'aux agents de sécurité.</p>	<p>L'APQ est d'avis que, même en mettant des policiers à chaque extrémité de la piste cyclable, il serait difficile d'assurer la sécurité de tous les usagers par cette seule mesure.</p> <p><i>Un membre est également d'avis que l'endroit est fréquenté par beaucoup de touristes, ce qui rend la situation encore plus complexe.</i></p>
<p>À qui peut-on envoyer nos préoccupations sur le projet?</p>	<p>L'APQ explique que les mémoires doivent être transmis via le site Internet du PEPC (adresse : https://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr).</p>
<p>C'est une bonne idée de prévoir un kiosque sur le PEPC dans le cadre des portes ouvertes sur les projets qui y sont assujettis.</p>	<p>L'APQ mentionne que, lors de prochaines portes ouvertes pour de futurs projets, l'initiative d'avoir un kiosque expliquant le PEPC serait dorénavant prévue.</p>

Rappel : la documentation complète sur le projet de passerelle cyclable est disponible sur Internet, à l'adresse suivante : consultation-citoyens.portquebec.ca/fr/projets/projet-de-passerelle-pour-velos-pointe-a-carcy

CONSTRUCTION D'UN SECOND TERMINAL DE CROISIÈRES PERMANENT

M. Métivier indique que l'APQ déposera prochainement un avis de projet, et entamera ensuite une évaluation des effets environnementaux, au sujet du projet de construction d'un deuxième terminal de croisières. Une présentation détaillée sera partagée au Comité à ce moment. Il partage ensuite quelques éléments de contexte par rapport au projet :

- Le projet serait situé à la hauteur du quai 30, au bout des installations de la G3 (silos céréaliers). Il viendrait remplacer les tentes installées de façon temporaire en période de croisière.
- Le projet est lié à l'augmentation du nombre d'opérations de croisières, plus précisément en ce qui concerne les opérations embarquement/débarquement.
- Il s'agit d'un projet d'environ 25 à 30 millions \$, avec trois bailleurs de fonds : l'APQ, le gouvernement du Québec et la Ville de Québec.
- Le projet sera l'objet d'un PEPC, et de futures discussions avec le Comité.

M. Métivier en profite pour informer le Comité à propos du Forum des croisières qui aura lieu en mai 2019. Le Comité sera tenu au courant de ce Forum et pourra y être représenté, si les membres le souhaitent.

Les membres ont ensuite partagé les questions et commentaires suivants :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Un membre suggère que l'APQ impose des normes en matière d'accessibilité, pour les projets qui se déploient sur son territoire. Cela enverrait un message important aux promoteurs.</p> <p>Il existe déjà des normes de Services publics et Approvisionnement Canada. La Ville de Québec a aussi commencé à renforcer ses exigences en la matière.</p>	<p>M. Delisle, l'animateur de la rencontre, suggère au membre d'envoyer au Comité les normes de Services publics et Approvisionnement Canada. Celles-ci pourront être ajoutées en annexe du compte rendu.</p>
<p>J'attire votre attention sur le fait que la Ville de Québec a déjà un des plus hauts taux de touristes par habitant, et nous approchons d'une « surchauffe » touristique; il ne faut pas tomber en situation de surachalandage.</p> <p>En tant que résidents, nous voyons peu les retombées de cet achalandage touristique élevé.</p> <p>Par ailleurs, du point de vue environnemental, on ajoute encore des activités, et donc des impacts. J'aimerais que l'évaluation des effets environnementaux tienne compte des effets cumulatifs, notamment pour la qualité de l'air.</p> <p>Bref, il faut porter une attention particulière par rapport à cette situation.</p>	<p>En ce qui concerne l'activité des croisières internationales, l'APQ mentionne s'inspirer du Grand Port Maritime de Bordeaux et d'une étude réalisée par ce dernier sur la qualité de l'air. Ainsi, l'APQ entame une étude sur la qualité dans le secteur, en lien notamment avec les activités des croisières.</p> <p>Cette étude devrait débuter en 2019.</p> <p>L'APQ souhaite nuancer un mythe comme quoi la plupart des autobus touristiques circulant dans le centre-ville sont des croisiéristes; la plupart du temps, les croisiéristes circulent plutôt à pied dans le Vieux-Québec, alors que les autobus liés à la présence des navires de croisières se rendent généralement à l'extérieur de la ville (Île d'Orléans, Charlevoix, Wendake, etc.).</p>
<p>Je partage la préoccupation concernant le risque de « surchauffe » touristique. Cette année, la Ville a reçu entre 200 000 et 300 000 croisiéristes, et son objectif est d'augmenter à 400 000. Il faudrait réfléchir à une façon de répartir davantage leur arrivée dans l'année.</p> <p>Un aspect qui nous préoccupe est la pollution de l'air causée par les gaz d'échappement des navires. Nous aimerions qu'une étude soit réalisée, peut-être avec des capteurs comme dans le quartier Limoilou, pour comparer la qualité de l'air lors de la présence versus absence de navires. Nous aimerions avoir des données à ce sujet, préférablement sur plusieurs mois.</p> <p>Je crois aussi qu'il faudrait en arriver à une norme pour que les navires puissent être branchés à l'électricité à leur arrivée au Québec.</p>	<p>M. Delisle note les points soulevés et rappelle que le projet de terminal de croisières sera un sujet approfondi lors d'une prochaine réunion.</p> <p>L'APQ explique d'abord qu'elle vise à étaler la saison des croisières sur plusieurs mois dans l'année, afin que les 400 000 touristes n'arrivent pas tous à l'automne. Elle explique également que l'objectif de 400 000 croisiéristes ne relève pas uniquement de l'APQ. Cela a été discuté lors du dernier Forum des croisières en 2014, avec des intervenants comme la communauté d'affaires de Québec, les commerçants, la Ville de Québec et l'Office du tourisme de Québec.</p> <p>Elle explique ensuite que, selon des normes internationales, lorsqu'un navire entre dans la zone de moins de 200 km à l'intérieur des côtes, cela les oblige à utiliser un carburant plus propre que celui qui est utilisé au large, qui contient moins de soufre et de particules nocives.</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
	<p>Concernant la possibilité de branchement électrique, le Port de Montréal a entamé un projet en ce sens. À l'instar de plusieurs ports, l'APQ se questionne sur l'opportunité de développer un tel projet à Québec, car peu de navires pourront s'en prévaloir, n'étant pas équipés pour ce branchement. C'est pourquoi l'APQ a préféré investir dans un projet-pilote avec Énergir, afin d'avitailer des navires au gaz naturel liquéfié (GNL), puisqu'une tendance est observée dans l'industrie pour une utilisation accrue de ce carburant plus propre.</p>
<p>Comment se fera la gestion des eaux usées de ces 400 000 visiteurs? Est-ce que cet enjeu sera intégré à l'étude des effets environnementaux?</p>	<p>L'APQ explique que, lorsque le navire est en arrêt (par exemple, pour l'embarquement / débarquement), une barge appartenant à Groupe Océan vient le rejoindre pour transférer les eaux usées.</p> <p>Les eaux sont alors déversées dans le réseau d'égout de la Ville. À l'aide d'un compteur, la Ville comptabilise les volumes d'eaux, pour facturer l'APQ, qui facture ensuite les utilisateurs. En ce qui concerne le rejet au fleuve des eaux de ballast, les autorités compétentes surveillent de près les navires. Il est interdit de faire pareille manœuvre au Port de Québec.</p>
<p>Est-ce que le projet mène à des changements dans le Plan d'utilisation des sols (PUS) de l'APQ?</p>	<p>L'APQ répond que le secteur en question est déjà zoné industriel et commercial; ainsi, aucun changement n'est prévu dans le PUS.</p>

TRAVAUX DE MISE À NIVEAU À L'ANSE AU FOULON

M. Métivier indique que, depuis quelques années, l'APQ souhaite réaliser des travaux de mise à niveau des installations à l'anse au Foulon, travaux nécessaires pour assurer la pérennité des équipements.

Il explique que le gouvernement fédéral a récemment annoncé une enveloppe budgétaire pour l'entretien d'infrastructures publiques déjà existantes (avant cela, il n'était possible d'obtenir des fonds que pour un nouveau projet). L'APQ a ainsi saisi cette opportunité pour aller de l'avant, notamment avec les travaux à l'anse au Foulon et la remise à niveau du pont de l'écluse dans le secteur de l'Estuaire.

Ces travaux prévoient notamment :

- L'entretien des clés de caisson
- Mise à niveau du réseau électrique dans certaines parties du secteur
- La mise à niveau du réseau ferroviaire

Les travaux coûteront environ 30 millions \$, dont près de la moitié sera fournie par le gouvernement canadien.

M. Métivier explique que les travaux de réfection et de mise à niveau des installations de l'anse au Foulon feront l'objet d'un PEPC. Même s'il ne s'agit pas d'un « projet », l'APQ désiret procéder ainsi afin de permettre aux parties prenantes de se faire présenter les mesures d'atténuation envisagées pour tenir compte des impacts négatifs potentiels émanant des travaux. La population pourra assister à l'activité de porte ouverte en lien avec les travaux et ainsi échanger avec les experts, en plus de la consultation en ligne. Les commentaires et préoccupations reçus seront considérés par l'APQ qui veillera à répondre à ces derniers.

Les questions suivantes sont formulées :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Serait-il intéressant de profiter des travaux qui auront lieu pour améliorer l'aspect visuel du secteur?	L'APQ rappelle deux projets qui sont prévus dans le secteur de l'anse au Foulon et qui pourront améliorer l'aspect visuel : la Promenade portuaire du Foulon, ainsi que la trame verte.
Est-ce que vous pensez recevoir d'autres montants du gouvernement fédéral, pour d'autres travaux futurs?	L'APQ espère en effet recevoir d'autres montants, entre autres pour l'entretien du pont-levis dans l'Estuaire.

SPA NORDIQUE ET VISION POUR LE SECTEUR DE L'ANSE BROWN

L'APQ explique que le spa est ouvert depuis le 26 octobre 2018.

Un comité de vérification du PEPC est prévu d'ici la fin de l'année, afin de s'assurer que le promoteur respecte les exigences fixées dans le certificat de décision. Certains éléments n'ont pas encore été réalisés, mais le seront au cours de 2019 quand le beau temps le permettra, notamment :

- L'aménagement du sentier fluvial;
- L'installation d'une aire d'exercice Trek Fit;
- Le prolongement de la piste cyclable pour se rapprocher de l'anse Brown.

Les questions suivantes sont formulées par les membres :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Quelle forme prendra l'audit? Est-ce qu'il sera signé par un vérificateur externe?	L'APQ précise qu'il s'agit en fait d'un programme de surveillance pour s'assurer que les exigences ont été respectées. Lors de la réalisation des projets, à la suite des étapes prévues dans le PEPC, le comité responsable des PEPC s'assure que le certificat de décision de l'APQ est bel et bien respecté.
Sera-t-il possible de déposer au Comité une synthèse du rapport de vérification / conformité?	L'APQ indique qu'il sera possible de déposer la synthèse du rapport.

M. Arseneau, personne-ressource du Comité, résume l'état d'avancement du groupe de travail sur l'aménagement de l'anse Brown :

- Le groupe s'est réuni à une reprise, soit le 21 juin 2018.
- À cette occasion, un tour de table a été effectué afin de partager les idées et les préoccupations sur la vocation de l'anse Brown. Plusieurs éléments ont ainsi été exprimés.
- La rencontre a également permis d'établir le plan de travail du groupe, qui prévoit notamment les étapes suivantes :
 - Une 2^e rencontre pour compléter l'identification des idées et des préoccupations
 - La consultation d'autres acteurs
 - Une 3^e rencontre du groupe de travail, au besoin
 - La rédaction d'un document qui regroupera les éléments partagés par le groupe de travail et les autres acteurs consultés. Ce document sera déposé au Comité avant d'être diffusé.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite partagés par les membres :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Il serait pertinent de connaître la vision de l'APQ. Le Port de Québec a le défi de gérer à la fois des espaces industriels, commerciaux, des parcs, etc.</p> <p>Même s'il peut être difficile de développer une vision, il est difficile d'analyser un projet spécifique sans avoir cette vision d'ensemble, pour pouvoir faire le lien entre les différents projets.</p> <p>Ainsi en ce moment, j'ai de la difficulté à me positionner sur l'aménagement du bassin Brown.</p>	<p>M. Delisle souligne que cette demande a été formulée à plusieurs reprises. Il rappelle qu'il avait déjà été suggéré que la vision du Port de Québec soit inscrite en préambule du Plan d'action de développement durable.</p> <p>L'APQ résume cette vision d'ensemble qui est de s'assurer de la pérennité commerciale des installations portuaires, tout en s'intégrant le plus possible au tissu urbain qui entoure les territoires portuaires. L'APQ rappelle également l'importance pour elle de mettre en valeur le patrimoine historique et maritime de Québec. L'APQ cite en exemple le projet de la piste cyclable en collaboration avec la Ville de Québec. La vision s'adapte à la réalité des différents secteurs, par exemple les engagements publics pris par l'APQ pour l'anse au Foulon (vrac vert, sous couvert, faible empreinte carbone).</p> <p><i>Un membre est d'avis qu'il peut être difficile d'avoir un plan stratégique d'ensemble, puisque le Port doit toujours s'adapter au contexte qui évolue constamment.</i></p>
<p>Il serait possible d'avoir une carte géographique, avec les projets prévus dans les prochaines années situés sur la carte. Ce serait déjà bien.</p>	<p>L'APQ indique être ouverte à développer un outil comme une carte localisant les projets pour lesquels le PEPC est enclenché.</p>

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
<p>Personnellement, je me considère bien informé sur les projets de l'APQ, mais j'ai tout de même de la difficulté à me projeter à long terme. À mon avis, il manque quelque chose.</p> <p>Il serait utile d'avoir une vision actualisée sur une base régulière, comme les outils utilisés en aménagement du territoire (par exemple, les schémas d'aménagement). Je ne retrouve pas cela dans le PUS.</p>	<p>L'APQ indique que la planification des projets à venir au Port de Québec est tributaire des opportunités d'affaires et des promoteurs qui soumettent des projets, ce qui peut évoluer dans le temps.</p>

BEAUPORT 2020

M. Métivier partage les mises à jour suivantes au sujet de Beauport 2020 :

- Le 30 avril 2018, l'APQ a transmis ses réponses aux quelque 880 questions et sous-questions de l'ACÉE (Agence canadienne d'évaluation environnementale), dans le cadre de leur processus d'évaluation environnementale.
- Le 8 juin 2018, l'APQ a reçu une lettre de non-concordance par l'ACÉE, regroupant 48 questions supplémentaires auxquelles l'APQ doit répondre. Plusieurs de ces questions concernent la faune aquatique et la qualité de l'air. Une partie du travail consiste à rassembler toute l'information disponible, tant du côté de l'APQ que des ministères, pour une meilleure connaissance du milieu.
- L'APQ doit regrouper dans un seul document les réponses aux 48 questions (un seul envoi à l'ACÉE)
- Les prochaines étapes sont ainsi :
 - L'APQ prévoit déposer l'ensemble des réponses aux 48 questions de l'ACÉE durant le 1^{er} trimestre de 2019.
 - Par la suite, il y a possibilité d'une autre série de questions de l'ACÉE, auxquelles l'APQ devra répondre.
 - Une fois l'ensemble des questions répondues, l'ACÉE rédigera son rapport préliminaire, lequel sera rendu disponible en ligne, sur le site Internet de l'ACÉE. Le public aura 30 jours pour prendre connaissance du rapport et transmettre leurs commentaires à l'ACÉE.
 - L'ACÉE rédigera ensuite son rapport final.
 - Enfin, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique Canada prendra sa décision.

L'APQ espère recevoir les autorisations d'ici la fin 2019. Dans le cas où il y aurait d'autres séries de questions/réponses avec l'ACÉE, le début des travaux pourrait être décalé dans le temps (au-delà de 2020).

Les questions et commentaires suivants sont formulés par les membres :

Questions, commentaires et suggestions	Réponses et suivis
Où en êtes-vous pour le financement du projet?	<p>L'APQ répond que le montage financier est de 190 millions \$, seulement pour les infrastructures de base (le reste sera payé directement par les entreprises qui s'installeront sur le site).</p> <p>De ce montant de 190 millions \$, 130 millions \$ seront déboursés par l'APQ. Le montant restant (60 millions \$) sera octroyé par le gouvernement fédéral. Ce montant est conditionnel à l'obtention des autorisations gouvernementales.</p> <p>L'APQ mentionne que la recherche de promoteurs intéressés progresse bien, sur le plan commercial.</p>
Si je résume, les principales questions de l'ACÉE portent sur la faune aquatique et la qualité de l'air. Qui s'occupe en fait de la qualité de l'air, au niveau gouvernemental?	L'APQ répond qu'il s'agit surtout de Santé Canada ainsi qu'Environnement et Changement climatique Canada.

TERMINAL DE GRAINS À L'ANSE AU FOULON

L'APQ a livré son certificat de décision, qui autorise le projet de La Coop fédérée, avec exigences et sous conditions. Actuellement, La Coop fédérée évalue la façon d'intégrer ces exigences et conditions à son projet. Elle n'a pas encore fixé de date pour le début des travaux. Dès que l'APQ obtient l'échéancier de La Coop, elle pourra le communiquer au Comité.

L'APQ rappelle que la première phase du projet, soit la construction d'une tour d'élévation de grain, est celle qui aura le moins d'impact, puisqu'il s'agit d'une infrastructure de plus faible ampleur.

L'APQ indique que le comité d'experts sur l'aspect visuel du projet n'a pas encore été formé et que la composition n'est pas définie.

Note : le certificat de décision est accessible en ligne, via le site Internet du PEPC, à l'adresse suivante :
<https://consultation-citoyens.portquebec.ca/fr/projets/terminal-maritime-exportation-grains-la-coop-federee>

6. Suivis des réunions précédentes

M. Arseneau repasse le tableau des actions de suivi qui a été mis à jour. Celui-ci est disponible à l'annexe 2.

7. Mises à jour et rapports d'activités

REGISTRE DES PLAINTES

L'APQ a reçu trois plaintes depuis la dernière rencontre du Comité :

- Une plainte en lien avec la cohabitation entre piétons et vélos à la Pointe-à-Carcy
- Une plainte effectuée depuis Lévis à propos d'une obstruction visuelle
- Une plainte sur le bruit, en raison d'un navire au quai 107; un avis écrit a été transmis au capitaine du navire, afin d'appliquer des mesures correctives

REGISTRE DES INCIDENTS ENVIRONNEMENTAUX D'IMPORTANCE

Aucun incident environnemental d'importance n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du Comité.

SUIVI DE LA MESURE DES PARTICULES FINES DANS LA COMMUNAUTÉ

Aucun dépassement n'a eu lieu depuis la dernière rencontre du Comité.

La mesure des particules fines est accessible à l'adresse suivante : www.portquebec.ca/communaute/developpement-durable/particules-fines

8. Divers et prochaines réunions

Un membre mentionne qu'un groupe a présenté un film présentant une vision d'aménagement pour le bassin Louise et faisant la promotion de la baignade. Ce film est intitulé « *Bassin Louise : un plan d'eau pour tous* », et est disponible sur YouTube à l'adresse suivante : www.youtube.com/watch?v=vUwylT6QDdY

Au sujet de la consultation réalisée par Transport Canada à propos de la modernisation des ports, un membre demande si l'APQ peut partager le questionnaire qu'elle a rempli. L'APQ répond qu'elle vérifiera si cela est possible.

Finalement, concernant les prochaines rencontres du Comité, M. Arseneau rappelle aux membres qu'il est possible de recevoir une convocation Outlook; il suffit d'en faire la demande.

9. Fin de la rencontre

M. Métivier remercie les membres pour leur participation. Les points de l'ordre du jour ayant été traités, la réunion s'est terminée à 13 h 30. M. Métivier souhaite de joyeuses Fêtes à tous et à toutes.

Dave Arseneau, Transfert Environnement et Société
Rapporteur de la rencontre

Comité de Cohabitation Port-Communauté

Rencontre du **jeudi 29 novembre 2018**

11 h 30 à 13 h 30

Édifice du bassin Brown
615, boulevard Champlain

[Lien Google Maps : cliquer ici](#)

Lunch fourni | Stationnement gratuit sur place | Salle accessible aux personnes en fauteuil roulant

Ordre du jour (proposition à être validée avec les membres)

- | | |
|---------|---|
| 11 h 30 | Mot de bienvenue
Mise à jour sur la composition du Comité |
| 11 h 35 | Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu du 2 octobre 2018 |
| 11 h 40 | Tour de roue des projets en cours au Port de Québec (sujet principal de la rencontre) <ul style="list-style-type: none">• Beauport 2020• Terminal de grains à l'anse au Foulon• Passerelle cyclable• Construction d'un second terminal de croisières permanent• Travaux de mise à niveau à l'Anse au Foulon• Spa nordique et vision pour le secteur de l'anse Brown |
| 13 h 00 | Suivis des réunions précédentes (tableau de bord des suivis) |
| 13 h 15 | Mises à jour et rapports d'activités <ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Incidents environnementaux d'importance• Suivi de la mesure des particules fines dans la communauté |
| 13 h 25 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none">• Calendrier proposé pour 2019 : |
| 13 h 30 | Fin de la rencontre |

Comité de Cohabitation Port-Communauté

Tableau des actions de suivi (dernière mise à jour : après la rencontre du 29 novembre)

En jaune : nouveaux suivis découlant de la dernière rencontre

À noter que les suivis complétés sont retirés du tableau, pour en faciliter la lecture.

Date	Sujet	Description	Suivis effectués	Responsable
2017-02-16	Vision du Port	Discuter d'une vision d'ensemble du Port de Québec (qui pourrait être ajoutée en préface du PADD)	<ul style="list-style-type: none"> Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2017-05-16 et 2018-11-29	Bassin Louise	Faire un retour sur la consultation publique sur la vision du secteur du bassin Louise	<ul style="list-style-type: none"> Suivi fait à la réunion du 26 septembre 2017 Effectuer un suivi de ce dossier à une prochaine réunion 	APQ
2017-05-16	PEPC	Effectuer un retour sur les niveaux d'évaluation du PEPC	<ul style="list-style-type: none"> Sujet à une prochaine réunion Présenter les bonifications apportées au processus 	APQ
2017-09-26	Économie circulaire	Présenter le projet d'économie circulaire qui inclut le Port de Québec	<ul style="list-style-type: none"> Le CRE pourra présenter le projet à une prochaine réunion (2019) 	CRE
2017-10-30	Port de Québec	Déterminer une ou des dates pour une visite des installations de Glencore pendant une opération de chargement	<ul style="list-style-type: none"> Accord obtenu de Glencore Déterminer le meilleur moment pour cette visite (disponibilités du navire) – Doodle à venir (2019) 	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Évaluer l'intérêt des membres pour combler le poste vacant sur le CVAP	<ul style="list-style-type: none"> Les membres intéressés peuvent écrire directement à Dave Arseneau ou Anick Métivier 	APQ
2017-12-11	Fonctionnement du Comité	Partager le nom de la personne-contact chez le gestionnaire Lafrance & Mathieu (Jardins Mérici)	<ul style="list-style-type: none"> Les Jardins Mérici sont en train de se bâtir une structure officielle Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2017-12-11	Recours collectif	Partager des informations factuelles, au fur et à mesure qu'elles sont disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Suivi en fonction de la disponibilité des informations 	APQ

2018-02-15 et 2018-05-15	Gestion des plaintes	Préparer un diagramme simplifié qui résume le cheminement d'une plainte à l'APQ	Diagramme simplifié en cours d'élaboration avec l'aide de Transfert <ul style="list-style-type: none"> • Voir à la possibilité de distinguer les plaintes et les requêtes • Voir si possible de rendre disponible un formulaire en ligne, tout en maintenant la possibilité de le faire par téléphone 	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Apporter des précisions sur les enjeux liés au transport par camion et par train	Suivi à venir lorsque l'information sera disponible <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'impact sur les GES • Choix de la voie de chemin de fer (celle du CP ou du CN) 	APQ
2018-05-15	Beauport 2020	Faire parvenir au comité les fiches thématiques résumant les études sur B2020	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à venir lorsque les fiches seront finalisées 	APQ
2018-05-15	Fonctionnement du Comité	Aborder, lors de la prochaine participation de Mario Girard au Comité, les projets qui ont un impact direct sur la communauté : piste cyclable et phase 3 Samuel-de-Champlain	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à la prochaine rencontre avec Mario Girard 	APQ
2018-10-02	Passerelle cyclable	Revenir sur la préoccupation par rapport à la sécurité à l'endroit de la connexion avec la place des Canotiers	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	Ville de Québec
2018-10-02	Passerelle cyclable	Apporter des précisions sur le projet de passerelle cyclable et les suggestions du Comité	<ul style="list-style-type: none"> • Usage pendant la période hivernale • Interdiction des chaises motorisées • Endroit où les piétons peuvent observer la vue, sans obstruer la piste cyclable 	Ville de Québec
2018-11-29	Forum des croisières	Évaluer l'intérêt du CCPC à être représenté au Forum des croisières et trouver deux membres pour ce faire	<ul style="list-style-type: none"> • Les membres intéressés peuvent écrire directement à Alexandra Boileau ou Anick Métivier 	APQ
2018-11-29	Étude sur la qualité de l'air	Présenter l'étude en lien notamment avec les activités des croisières qui doit débiter en 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2018-11-29	Terminal de croisières	Approfondir le sujet du projet de second terminal de croisières	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ

2018-11-29	Terminal de grains - Coop fédérée	Déposer une synthèse du rapport de conformité (comité de vérification du PEPC)	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi à une prochaine réunion 	APQ
2018-11-29	Terminal de grains - Coop fédérée	Fournir l'échéancier des travaux dès qu'il est obtenu de la Coop fédérée	<ul style="list-style-type: none"> • Communication à venir 	APQ
2018-11-29	Carte des projets	Fournir une carte géographique des propriétés de l'APQ où figurent les projets dont le PEPC est enclenché ou en cours	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'outil en cours 	APQ
2018-11-29	Consultation Transport Canada	Vérifier s'il est possible de partager le questionnaire rempli par l'APQ dans le cadre de la consultation sur la modernisation des ports	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification en cours par l'APQ 	APQ